

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	40 (1911)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Échos de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aux heureux d'ici-bas tu souris à toute heure ;  
Tu dérides leur front et le pares de fleurs.  
Le pauvre qui gémit et l'affligé qui pleure  
Empruntent tes accents pour chanter leurs douleurs.

Aux jours mauvais, tu rends la joie à la chaumièr,  
Et fais goûter la paix sur la terre d'exil ;  
Mais tu sais emboucher la trompette guerrière  
Pour sauver la patrie à l'heure du péril.

Elie BISE.

Vuisternens-en-Ogoz, 24 février 1911.



## ÉCHOS DE LA PRESSE

*Sur l'abus des sports.* — Dans son rapport sur les syndicats ouvriers chrétiens en Belgique, le R. P. Rutten, O. P., dénonce l'abus des sports. Il signale tout d'abord divers obstacles qui s'opposent au développement rapide de l'organisation syndicale : menace ou crainte des représailles patronales, terrorisation socialiste. Puis il continue :

« Lorsque, au lieu d'être un délassement éminemment utile et un moyen de mettre au service de l'activité cérébrale des organes plus assouplis, le sport constitue un but et une passion, il devient, pour l'avenir d'un pays, un danger qu'il faut oser dénoncer.

« Les muscles ne remplacent pas l'esprit. Les peuples que les exploits d'un jockey ou d'un cycliste intéressent beaucoup plus que les recherches des savants, les productions des artistes et les efforts des hommes d'œuvres, sont des peuples mûrs pour la décadence. Il ne nous faut ni des gringalets prétentieux, ni des imbéciles à gros biceps, mais des hommes robustes et sensés, sachant mettre dans leur vie chaque chose à la place qui lui revient.

« Or, les sports accaparent, de plus en plus, une place manifestement exagérée dans nos occupations et dans nos préoccupations. Le peuple belge ayant toujours eu pour signe distinctif la pondération, il faut espérer que cet engouement passera tôt ou tard. Mais, en attendant, les jeux et les courses de toutes espèces remplissent presque tous les dimanches d'un trop grand nombre d'ouvriers. Est-il besoin de dire que c'est un défaut dont ils sont très loin d'avoir le monopole ? Il est notoire que tel journal sectaire doit son gros tirage au développement incessant de sa chronique sportive, et nos modestes quotidiens ouvriers se voient obligés de lui faire la part toujours plus grande. Ceux qui viennent après cela entretenir leurs concitoyens par la conférence ou par le journal syndical de la nécessité d'assurer leur avenir et celui de leurs enfants par le développement de l'enseignement professionnel et ménager, de l'esprit de solidarité, de prévoyance et d'épargne, parviennent de plus en plus difficilement à atteindre les masses. »

\* \* \*

*L'enseignement de la grammaire.* — Le *Bulletin pédagogique* a publié dernièrement la circulaire du Ministre de l'Instruction publique de France sur la Nomenclature grammaticale: Nous lisons dans l'excellente revue *l'Enseignement secondaire* les remarques suivantes :

La nomenclature grammaticale récemment consacrée par l'arrêté et la circulaire que nous avons reproduits semble avoir, maintenant qu'on a réfléchi, une meilleure presse que les critiques de la première heure ne semblaient le faire prévoir. Dans plusieurs revues pédagogiques, divers auteurs de grammaires, la rapprochant ingénieusement de leurs livres en constatent le si parfait accord avec les méthodes qui ont leur préférence, que le Conseil supérieur leur semble s'être précisément inspiré de ces méthodes. D'où l'on pourrait conclure que le résultat auquel la majorité de cette assemblée s'est proposé d'aboutir : à savoir l'établissement d'une nomenclature sommaire qui pût être acceptée de tous et convenir à toutes les méthodes sans impliquer l'adoption obligée d'aucune d'elles, a été assez exactement atteint. On reproche bien, ça et là, quelques lacunes à la liste officielle d'expressions techniques, mais ce reproche s'atténue sans doute si des interprétations maladroites, comme on en cite déjà quelques-unes, ne sont pas données à l'arrêté et à la circulaire, si des administrations locales ne prétendent pas interdire aux professeurs de signaler tout fait grammatical auquel ne correspond pas une des expressions recommandées ; si on comprend, comme il convient de comprendre, que la pensée qui a inspiré la réforme n'est pas de mutiler l'étude du français, mais simplement d'empêcher que la théorie grammaticale prenne le pas sur l'intelligence de la langue vivante. La théorie distingue, dénombre, classe des faits grammaticaux qu'elle considère en eux-mêmes, et avec ces distinctions elle multiplie de façons d'ailleurs diverses selon les théoriciens les appellations techniques de ces faits. De l'autre point de vue, une fois distingués et dénommés un certain nombre de faits simples et courants, on s'attache avant tout, pour les autres, à ce que l'enfant, chaque fois qu'il les rencontre ou les utilise, comprenne le rapport, la nuance de pensée qu'ils expriment ; on les lui explique pour cela, autant que possible, en termes de la langue familière, on tâche de l'amener à en rendre compte de même à sa façon ; et s'il en fait un usage correct, s'il montre qu'il comprend le sens des textes où ils se rencontrent, on ne tient ni à ce qu'il sache présenter selon telle méthode ou telle autre la théorie abstraite, ni à ce qu'il ait pour chacun d'eux un nom spécial et puisse en dresser le catalogue. »

On ne saurait d'une façon plus heureuse définir le but et la tâche de l'enseignement de la grammaire.

J. CRAUSAZ.

—  
—  
—

P E N S É E

—  
—

Oter l'espoir au vice, c'est donner des armes à la vertu.

—  
—  
—